



ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE

Samedi 26 février 2022

Orléans–La Source – Hôtel Novotel

Ordre du Jour

Ouverture par le Président Nicolas Hay.

A- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

A.1 Proposition de modification statutaire

B- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

B.1 Approbation du Procès-Verbal de l'A.G 2021

B.2 Rapport Moral du Président

B.3 Rapports d'Activités :

- a. *Secrétariat Général*
- b. *Commission Régionale d'Arbitrage*
- c. *Commission Technique de Ligue*

B.4 Rapport Financier - Comptes de l'exercice clos (adoption des comptes clos, affectation du résultat)

B.5 Proposition du Budget Prévisionnel 2022

B.6 Proposition des Coûts 2023

B.7 Questions Diverses*

C- ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

C.1 Elections des représentants des clubs à l'Assemblée Générale Fédérale

**Pour être traitées en Assemblée Générale, les questions diverses devront avoir été adressées, par e-mail, à la Ligue avant le 19 février 2022.*